

Compte -rendu du conseil municipal du mardi 17 décembre 2019
Commune de St Apollinaire de Rias

Présents : Pascal Bouit, Laurence Brunel, Nicole Chaudier, Nicole Chazel, Michel Cimaz, Michel Deloche, Alain Fluchaire, Jean-Marie Mengin, Valérie Pellegrin, Hervé Vignal.

Absente excusée : Geneviève Greco / Procuration à Jean-Marie Mengin.

Secrétaire de séance : Nicole Chazel.

La séance est ouverte à 20h 40, déroulement suivant l'ordre du jour.

Vote subventions 2019 aux associations.

Voir si l'association « Folioles » existe encore, si elle ne fonctionne plus le montant qui lui avait été attribué l'année dernière sera versé à l'amicale des pompiers. L'Aspac fonctionne-t-elle encore ? A voir également, mais il semblerait que oui.

Les mêmes subventions que l'année dernière sont attribuées.

Vote pour ces attributions : pour à l'unanimité.

Demandes d'adhésion au SIVOM

Les communes de Beauchastel, La Voulte, St Fortunat et St Vincent de Durfort souhaitent adhérer au SIVOM Crussol - Pays de Vernoux. Le SIVOM est d'accord mais les différentes communes adhérentes doivent voter pour cette adhésion.

Vote pour cette adhésion : pour à l'unanimité.

Aménagement du cimetière

Les travaux pour la création d'un columbarium et d'un jardin du souvenir sont réalisés. Nous avons reçu, à ce jour, seulement 800 euros du Département.

Certaines tombes pour lesquelles nous n'avons pas eu de réponses des familles, passé le délai, sont reprises légalement, Un devis de l'entreprise Chieze nous a été soumis pour un montant de 5916 euros TTC (creusement et divers travaux pour 19 emplacements)

Vote pour ces derniers travaux : pour à l'unanimité.

Travaux appartement au -dessus de la Bibliothèque

Des travaux ont été réalisés (isolation, porte...). Nous avons reçu déjà 935 € de la CAPCA, il reste encore des fenêtres à changer.

2 devis : H. Vignal :1 171,20 €.

J. Poupinet:1 212,65 €.

Vote à l'unanimité pour le devis H. Vignal. A noter que H. Vignal n'a pas participé au vote.

Abribus scolaire :

La discussion s'instaure :un abribus en kit installé près de l'arrêt du bus, semblable à celui installé à St Jean Chambre (aux alentours de 1 000 à 1 100 €) , à noter qu'il a bien résisté aux différentes tempêtes de ces derniers temps ...ou un abri installé en dur, au coût plus élevé mais plus durable dans le temps.

Au fil de la discussion, une idée est apparue : demander à l'Église Protestante Unie d'utiliser le SAS du Temple, pour abriter les enfants. Une question à ne pas négliger : qui aura la clé pour ouvrir le Temple et le refermer ?

Vote pour faire cette demande : pour 10. 1 abstention.

Compte -rendu du conseil municipal du mardi 17 décembre 2019
Commune de St Apollinaire de Rias

Frais fonctionnement École privée

2 enfants : 2018/19 montant : 1 554,45 €.

Vote pour à l'unanimité.

Frais École publique

16 enfants dont 11 école élémentaire et 5 maternelle pour l'année scolaire :

2018 /2019 : 6 646,41 €

Pour rappel 2017/2018 : 9 345 €

Vote pour à l'unanimité.

A noter que la participation de la commune, est par enfant, absolument identique, pour le public comme pour le privé.

Transfert crédits :

4 700 € sont transférés du chapitre 11 vers le chapitre 65.

Vote pour à l'unanimité.

Transfert de la compétence, éclairage public.

A partir du 01 janvier 2020 le SDE ne participera plus au financement des travaux d'investissement. Pour continuer à percevoir l'aide du syndicat, la compétence doit être transférée au SDE07. Les communes restent malgré tout, maîtres des décisions d'investissement.

Vote pour à l'unanimité.

Chemin des Hautes Marlières :

Pour pouvoir déneiger, il est de toute nécessité d'élargir le chemin après le « Petit Combier ». Demande de 3 devis. David Vacher, Emmanuel Soubeyrand et Jérémy Rouveure seront contactés dès à présent.

Vote pour à l'unanimité.

Soutien aux petites communes sinistrées des alentours du Teil,

Après le séisme du 11 novembre dernier, 500 Euros seront versés par notre commune :

- 200 pour St Thomé, très petite commune
- 100 pour Alba La Romaine,
- 100 pour Rochemaure et 100 pour Viviers.

Vote pour à l'unanimité.

Vœux de Monsieur Le Maire : le dimanche 19 janvier 2020 à 15h00 à la Salle Communale, aux Baraques.

La séance se termine à 23h 20.

Nicole Chazel